

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR

WWW.MUNSTER.BELAMIORTAILFAMILLE.FR

À PARTIR DU 4 OCTOBRE À 12H

3 cas de figure pour s'inscrire

- Vous n'avez jamais bénéficié des activités du BAJ

Dans ce cas, il faudra créer un compte pour la famille. Pour ce faire il suffit de renseigner votre adresse mail et un mot de passe personnel qui vous serviront d'identifiants.

- Vous avez déjà bénéficié des activités du BAJ et vous ne nous avez pas communiqué de contact mail

Nos services vous ont envoyé un courrier en vous demandant de compléter l'adresse mail de référence pour la famille. Nous vous créerons vos identifiants dès réception de ces informations manquantes et vous les transmettrons dans les meilleurs délais

- Vous avez déjà bénéficié des activités du BAJ et nous avons enregistré toutes vos coordonnées

Vous n'avez rien à faire, nos services se chargent de créer et de vous envoyer vos identifiants et de vous les communiquer par mail.

ÂGES DES ENFANTS

En renseignant les dates de naissance de vos enfants, vous ne pourrez consulter et choisir que les animations adaptées à l'âge (révolu) de vos enfants.

Nous restons évidemment à la disposition des familles par téléphone ou directement au BAJ pour tout renseignement ou difficulté qu'elles pourraient rencontrer lors des inscriptions.

INFORMATIONS PRATIQUES

VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Votre demande d'inscription sera validée sous 48h ouvrées par le Bureau Animations Jeunes ; votre règlement devra alors nous parvenir dans les 6 jours ouvrés suivants au risque de voir l'inscription annulée (sous enveloppe avec inscription du nom de l'enfant).

LISTE D'ATTENTE

Vous pourrez vous inscrire à tous les stages proposés. Le mail de validation vous indiquera si un stage est complet. Vous serez alors inscrits sur liste d'attente et nous vous contacterons dès que votre place sera libre.

TARIFS ET PAIEMENT

Tarification en fonction du « lieu d'habitation »

T1 : Familles domiciliées dans l'une des 16 communes de la CCVM

T2 : Familles domiciliées hors vallée de Munster

Majoration TA et TB de 20% pour les usagers hors CCVM

TM

Tarification modulée en fonction du « Quotient Familial ».

Justificatif à fournir obligatoirement lors de l'inscription : **TA** : Q.F ≤ 1200 // **TB** : Q.F > 1200

Paiement : en espèces, par chèque(s) à l'ordre du Trésor Public, ou **Bons CAF BC**.

Les bons CAF (BC) sont utilisables **uniquement pour les activités dont le montant est supérieur à ces derniers.**

Le remboursement d'une inscription ne peut se faire que sur **présentation d'un certificat médical et d'un RIB.**

ASSURANCES

La CCVM a souscrit une assurance complémentaire couvrant la pratique des activités organisées. Cette assurance **ne se substitue en aucune façon** à celle des familles qui devront souscrire une "responsabilité civile" ainsi qu'une "individuelle accident" pour leur(s) enfant(s). Le stagiaire est sous la responsabilité des parents ou du tuteur **en dehors des horaires de stages.**

DÉROULEMENT DES STAGES

Le matériel est mis à disposition pour la plupart des activités, sauf mention contraire dans le programme.

Un stage **peut être annulé** s'il ne compte pas suffisamment d'inscrits (minimum 6). Pensez à consulter votre messagerie dans votre espace personnel sur le site portail belamiportailfamille. Par ce biais, nous vous apporterons les précisions nécessaires au bon déroulement des stages et nous diffuserons les informations de dernière minute : annulation pour mauvaise météo, matériel...